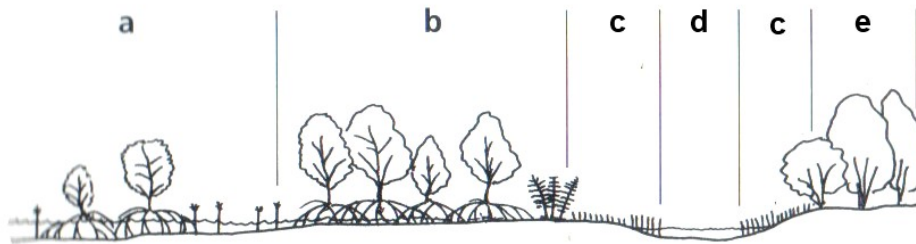


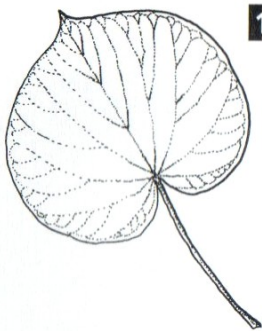
Schéma d'une mangrove.



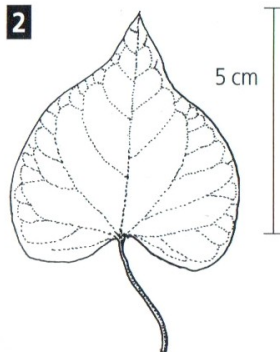
- a- Bordure externe, présence de palétuviers.
- b- Mangrove rarement immergée, avec la présence d'une fougère (*Acrostichum aureum*)
- c- Vases colonisées par des herbacées
- d- Dépression saumâtre susceptible d'héberger quelques algues et plantes aquatiques.
- e- Bordure arbustive ou arborescente halotolérante (ou submangrove).

(d'après : Guide des milieux naturels – La Réunion, Maurice, Rodrigues – F. Blanchard)

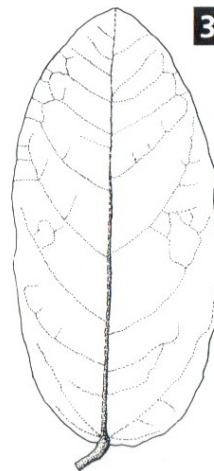
Quelques végétaux de la bordure arbustive de la mangrove.



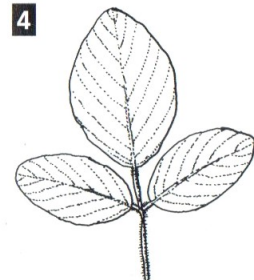
1 • Le Var (*Hibiscus tiliaceus*), est présent dans toutes les Mascareignes en position littorale où il peut atteindre une dizaine de mètres de hauteur



2 • Le Porcher (*Thespesia populnea*) aux fruits insubmersibles peut atteindre 7 mètres de hauteur. Il s'observe aussi sur des sables à proximité du rivage.



3 • Le Bois de table (*Heritiera littoralis*, Sterculiacées)



4 • Le Bois malgache (*Dendrolobium umbellatum*, Papilionacées) est présent à La Réunion et à Maurice où il peut atteindre 4 mètres de hauteur. Son fruit presque ligneux à maturité est dispersé par les courants océaniques.